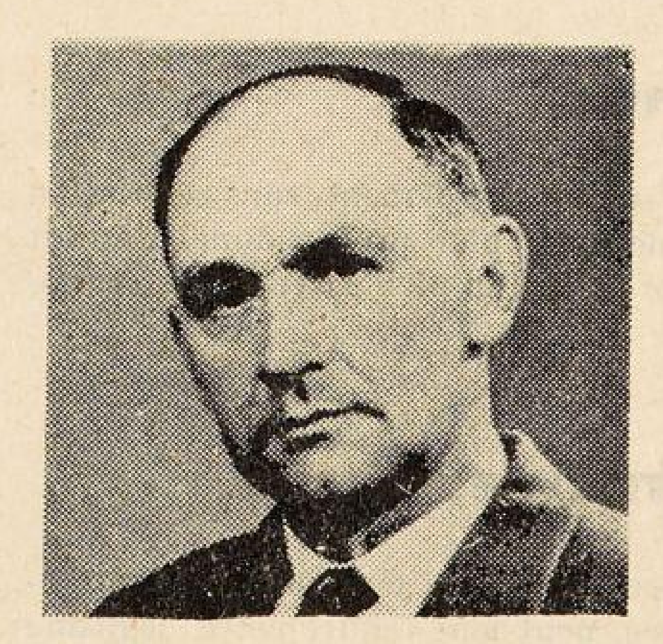
Elections législatives
du 23 Novembre 1958



Louis FOURMOND
Candidat
Républicain Démocrate Chrétien

Electrices,
Electeurs,

Pour la deuxième fois en moins de trois ans, l'Assemblée Nationale a été dissoute. La IVe République est morte de la multiplicité des partis politiques et de leur impuissance.

C'est pourquoi, tout en affichant nettement notre doctrine et nos idées, nous ne voulons être les robots de l'Etat-Major d'aucun parti politique.

Le succès du referendum montre la volonté d'un renouveau, d'une autorité et d'une stabilité gouvernementales accrues tant à l'intérieur qu'à l'extérieur pour le prestige et l'intérêt de l'unité française.

Selon les principes de la vraie démocratie, les pays de la France d'Outre-Mer viennent eux-mêmes de tracer leur ligne de conduite en plein accord avec la France et dans un esprit de totale liberté. Le Général de Gaulle leur a offert de choisir leur sort loyalement, honnêtement. Ils l'ont fait. L'Algérie aussi a défini sa position. Qu'est-il besoin à son sujet de parler d'intégration ou non ? Elle a choisi et, par ce choix même, la guerre, qui nous a coûté tant de jeunes vies humaines, devrait, nous l'espérons, toucher à sa fin.

Politique économique, ouvrière et sociale

Il faut bien le dire, l'activité industrielle de notre circonscription ne se développe que très lentement, trop lentement. Le malaise qui s'étend à beaucoup de départements semble particulièrement toucher la Mayenne et, par là, encourager l'exode rural. Il faut donc **retenir** nos jeunes dans nos villes et nos communes rurales ; **sauver** l'artisanat ; **créer** de petites industries rentables qui, en évitant cet exode de nos jeunes, permettrait une plus grande consommation et, par voie de conséquence, grossirait le volume des affaires de nos commerçants, tout en augmentant le **pouvoir d'achat** de nos employés et en réduisant



André PICHARD
Remplaçant éventuel

T. S. V. P.

les risques de chômage qui, déjà, commence à se manifester dans certaines régions et nous inquiète pour l'avenir des jeunes.

Politique des jeunes

Délégués de la Liberté de l'Enseignement, nous pensons qu'un développement, sans restriction des centres d'éducation et d'apprentissage tant sur le plan général que sur le plan professionnel, devrait concourir à l'épanouissement de notre jeunesse toute entière dans une nation en pleine expansion économique.

Politique artisanale et commerciale

Le régime fiscal actuel menace d'asphyxie les artisans et les commerçants gênés par une bureaucratie excessive : une **fiscalité simplifiée** (forfait), par nous préconisée, peut leur rendre cette légitime volonté de développement qui était, précédemment, leur juste ambition.

Politique agricole rurale

Conséquence d'une incroyable et incohérente politique, l'Agriculture est durement touchée et, actuellement, le commerce s'en ressent. La culture, première source de richesse de la France, doit être servie par une **politique agricole bien définie.**

1°) En considération de la concurrence bientôt créée par le Marché Commun, une harmonisation des prix doit être réalisée ;

2°) Un enseignement agricole tenant largement compte des nécessités locales ;

3°) Fixation du cours du blé à son véritable prix de revient ;

4°) Interdiction abusive du cumul des exploitations qui font défaut à nos jeunes.

5°) Défense de la culture familiale et aide à la petite propriété pour la sauvegarde des marchés intérieurs et extérieurs en accord avec les délégués professionnels.

7°) Amélioration de l'habitat rural.

En fait, l'agriculture représentant il y a dix ans 33 % de la population française n'en représente plus aujourd'hui que 25 % ; aussi lançons-nous un appel pressant aux habitants de nos campagnes : ouvriers, artisans, commerçants, cultivateurs, tous solidaires les uns des autres pour travailler à **la défense et à la prospérité du monde rural** sans lequel il n'est pas de communauté française viable.

Electrices, Electeurs, nous vous demandons instamment de faire pleinement confiance, pour réaliser ce programme, aux **hommes neufs** que nous sommes :

Louis FOURMOND

Cultivateur-exploitant
Officier du Mérite Agricole
Président du Syndicat Agricole
Maire de Saint-Fort

CANDIDAT RÉPUBLICAIN DÉMOCRATE CHRÉTIEN

André PICHARD

Administrateur-civil — Licencié en Droit
Chevalier des Palmes Académiques
et du Mérite Social
Conseiller Municipal d'Azé

IMP. IND CH.-GONTIER